

COMMUNE DE SAINT-PHILIBERT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur le projet de modification n°3 du PLU

Par arrêté n°3 du 8 novembre 2021, Monsieur le Maire de SAINT-PHILIBERT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Jean-Marie FERREUX en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de SAINT-PHILIBERT **du lundi 29 novembre 2021 à 9h00 au vendredi 17 décembre 2021 à 17h00.**

Par décision du 3 novembre 2021, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale n'a pas soumis le projet de modification n°3 à évaluation environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

- en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi de 15h00 à 18h30 ; mardi de 9h00 à 11h00 ; vendredi de 14h00 à 16h30), au format « papier » et/ou poste informatique ;
- sur le site internet suivant <https://saintphilibert-21.fr/>.

Pendant la durée de l'enquête, Monsieur **le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :**

- le **mardi 30 novembre 2021, de 9h00 à 12h00**, au rez-de-chaussée de la mairie ;
- le **samedi 11 décembre 2021, de 9h00 à 12h00**, à la salle du Conseil municipal à l'étage ;
- le **vendredi 17 décembre 2021, de 14h00 à 17h00**, au rez-de-chaussée de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations :

- sur le registre mis à disposition en mairie ;
- par écrit à M. le Commissaire enquêteur - Mairie de SAINT-PHILIBERT – 46, rue de Gevrey - 21220 SAINT-PHILIBERT ;
- à l'adresse électronique suivante : mairiesaintphilibert.21@wanadoo.fr

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, les consignes, selon les prescriptions en vigueur, devront être respectées.

Le Maire, Hubert POULLOT

